

ce cadavre, et j'ai vu les soulers de la pauvre victime dépeuplés des boucles d'argent qui les ornaient, par les mains de ces misérables. Est-ce là un assassinat fantastique et sans résultat ?

Dans les premiers jours du mois de mai 1849, deux pauvres paysans, qu'on prend pour des Jésuites déguisés, sont arrêtés sur la place du Pont-Saint-Ange, écartelés par la populace républicaine, qui va teindre ses mains dans leur sang, et leurs restes, horriblement mutilés, sont jetés dans le Tibre. Sont-ce là des assassinats fantastiques et sans résultat ?

Le 3 juillet 1849, l'abbé Rode, prêtre français du diocèse d'Alby, pour avoir indiqué leur logement à deux officiers français qui venaient d'entrer dans la ville, est frappé de cinq à six coups de poignard en face de l'église de Santa-Maria-in-Via. On lui ouvre le ventre, on en tire les intestins et on les lui passe autour du cou. Est-ce là un assassinat fantastique et sans résultat ?

Le 1er mai 1849, le cure de Notre-Dame-du-Rosaire, à Monte-mario, est arraché de sa maison par les corps-francs qui occupent cette position. On lui tire plusieurs balles dans la poitrine, et on le laisse sans sépulture sur le bord du chemin. Est-ce là un assassinat fantastique et sans résultat ?

An monastère de Saint-Calixte, les financiers sous la conduite du sicaire Zambianchi, qui était un homme, celui-là ont établi une turie en règle, et Dieu sait le nombre des victimes qui y périrent et dont les restes furent jetés dans le fleuve. Sep cadavres, un nombre desquels celui du respectable curé de la Minerve, furent retrouvés dans un trou du jardin, au mois de septembre de l'année dernière. Leurs poitrines étaient percées de balles et labourées par le poignard. Sont-ce là des assassinats fantastiques et sans résultat ?

Enfin, qui pourrait dire le nombre de nos soldats roignardés lâchement, assassinés par derrière ? Ici, il y a sans doute exagération ; mais je puis certifier que cinq au moins sont morts sur le corps ou presque immédiatement. Sont-ce là encore des assassinats fantastiques et sans résultat ?

Il serait facile d'allonger cette liste : les dix-neuf assassinats, suivis de résultats, qui y sont mentionnés suffiront sans doute pour expliquer et justifier notre indignation. Que le National nous donne, de son côté, l'énumération, mais précise et avec indication des noms, du temps et du lieu de l'exécution des onze personnes fusillées à Rome depuis le retour de Pie IX, comme il le prétend !

même aux écrivains religieux, pour ce qui regarde la manière de traiter les matières ecclésiastiques. L'illustre Archevêque accompagné de ce décret de longs comme-taires, dans lesquels il signale un abus qu'il dit être une des plaies de notre siècle, et qui consiste en ce que des écrivains même catholiques, sous le prétexte louable de défendre les intérêts de l'Eglise, s'arrangent un rôle qui ne leur convient pas, et usurpent, en quelque sorte, les droits du droit du Saint-Siège et des Evêques, en voulant imposer leurs opinions, leur manière particulière de juger en ce qui tient au mode de défendre l'Eglise et de promouvoir ses intérêts. Mgr. Sibour se plaint, en particulier, du journal l'Univers, comme étant tombé dans l'abus qu'il signale. Ce journal a publié le document dans toute son intégrité, et après avoir promis de se conformer, en attendant, aux prescriptions qu'il renferme, il déclare qu'il croit devoir porter sa cause et sa défense devant le Pape. Dès que les volontés du Saint-Siège lui seront connues, il s'y soumettra, quelles qu'elles soient, sans délai, sans hésitation, sans réserve et sans emphase.

BULLETIN.

Procès agité au sein du conseil municipal du comté d'York. — Ajournement des émeutes aux Trois-Rivières. — Prophétie d'un changement dans l'administration. — Bail de l'étranger.

Les feuilles anglaises de toute nuance s'é tendent en commentaires sur un acte politique que s'est permis le conseil municipal du comté d'York (Haut-Canada). Le sujet dont s'est préoccupé ce conseil, c'est-à-dire, c'est une Convention Générale qui mettrait apparemment la province en tutelle jusqu'au moment où nous aurions atteint un maximum de la félicité politique. Mais le prétexte de cette sortie à laquelle on ne saurait reconnaître une plus grande importance qu'aux projets de la loi qui, dans sa sagesse individuelle médite pour le compte du peuple une confédération des provinces anglaises, — est la vente des chemins publics que des tiers ont acquis du gouvernement au refus du Conseil d'York de les acquiescer lui-même. Nous avons dit un mot de cette étrange querelle dans l'un de nos récents bulletins. Quant au grief dont se plaignent les édiles du comté d'York, il consiste à dire que "tous les pouvoirs se concentraient dans les mains du gouvernement." Un journal de Toronto, le North American, dit honnêtement que nul autre parti que le conseil municipal en question n'a assez de "probité ou de patriotisme" pour adopter cette voie d'un appel à l'opinion publique. Nous laissons-là cette assertion. Mais le point de savoir si la liberté constitutionnelle peut à aucun égard autoriser une municipalité à s'ingérer de politique en-dehors des limites qui lui sont tracées par la loi, est une question que le North American n'aborde nullement.

L'attention publique se porte sur l'événement judiciaire qui vient de se produire à la cour criminelle des Trois-Rivières ; quelques journaux se recroient contre le verdict d'acquiescement qu'on obtenu les agitateurs de St. Grégoire et font à cette occasion un tableau assez tristement coloré de l'avenir des écoles dans le Bas-Canada. Le Montreal Gazette, en soutenant qu'un verdict différent devait être rendu selon les preuves tangibles du délit à la charge des accusés, et surtout de l'un d'eux, Zoel Piché, appréhende le renouvellement des scènes qui ont déshonoré une paroisse canadienne et désolé tous les amis de l'éducation. Nous ne partageons pas ces noirs pressentiments de la Gazette. Il faut espérer que la raison publique en s'éclairant de plus en plus élèvera la plus solide barrière contre les soulèvements de ce genre.

Nous ne savons absolument rien du secret de l'administration touchant M. LaFontaine ; nous ne le disons que par suite de l'assertion de certain journal qui annonce la retraite prochaine du premier ministre, et des paraphrases dont ce fait encore hypothétique devient le sujet. Cette affaire, vraie ou supposée, forme la matière d'un long bulletin politique publié dans le Montreal et reproduit dans les colonnes de l'Avenir. Si la diatribe échelonnée, si la censure politique entée sur le vide sont des titres aux yeux des contemporains, ce bulletin

d'un nouveau genre sera certainement la fortune de la feuille qui l'aura donné le jour. Pour la postérité, c'est autre chose, car l'historien à venir n'éprouverait pas un embarras médiocre à piocher dans un pareil salmigondis.

Le décès du colonel Holloway, ci-devant le chef du département royal du génie en Canada, est annoncé par les feuilles anglaises comme ayant eu lieu à Plymouth. On y trouve de lui cet éloge remarquable : "il fut soldat brave et dévoué — honnête homme ami sincère et chrétien fervent."

Un ami a eu la bonté de nous communiquer ce qui suit : — "Je viens d'apprendre par une lettre de Lyon en date du 20 août que M. Duracher curé de Beloit est bien maintenant. Le Docteur qui l'a traité et que je connais bien, M. Rayou, lui a dit que, dès à présent, il peut se passer de remèdes, et qu'il lui suffira d'aller passer quelque temps dans le midi de la France ; on ajoute que M. le curé est déterminé à y aller passer l'hiver."

Mgr. de Montréal, sans être tout à fait mieux, a pu néanmoins laisser la ville dimanche matin pour continuer sa visite pastorale.

Le cabaret, ou l'imborge, est universellement reconnu pour être à notre époque ce qu'il a été dans tous les temps : l'antichambre de la prison, une école de mendicité, un passe-port à l'hôpital et aux galères. Nous apprenons par un journal français du sud des Etats-Unis que des associations de tempérance y sont en honneur et procurent une assistance nombreuse aux prédicateurs qui y ont lieu dans les deux langues pour l'avantage des adeptes. Dernièrement, une feuille d'outre-mer publiée à Nantes contenait un remarquable écrit dans lequel sont retracés les progrès des idées de tempérance en France. Cependant, actuellement encore, les cabarets et lavoirs y sont au nombre de trois cents soixante mille, et procurent un trésor public un revenu annuel de 62 millions de francs. Outre cela, l'immoralité et la misère dont ils sont les ateliers contiennent le double de cette somme à la charité publique ou privée.

On cite avec éloge la Suisse et l'Allemagne pour la sagesse de leurs règlements sur la vente des spiritueux et sur les auberges. Les pénalités qui existent contre l'ivrognerie flagrante en Suède sont particulièrement rigoureuses. Un écrivain s'est appesanti sur l'efficacité de "travail de la pompe," comme expédient employé dans le pénitencier d'Auburn en Amérique, pour remède contre l'ivresse et l'oisiveté. Il considère la pompe comme le symbole de la loi du travail : "Peu qui fait pomper, dit-il, c'est la misère qui submerge ceux qui refusent de travailler." Obligé en effet de procurer une issue à l'eau qui jaillit à ses pieds et le gagne en hauteur, et qui pourrait ainsi le gagner en vitesse, le prisonnier que l'on enferme dans sa cellule à pompe à Auburn, doit s'imposer un travail ardu, sans relâche pour sa propre conservation ; et il met ainsi en pratique la grande doctrine sociale du travail par un mode qui justifie à la lettre la comparaison de similitude que nous venons de reproduire.

L'exhibition horticole eut lieu jeudi au jardin de M. Torrance ; elle n'a pas, dit-on, avantageusement rivalisé avec celle de l'année dernière. Des fruits bien conditionnés, des fleurs et d'autres produits y abondaient assez néanmoins pour l'honneur de nos jardins et celui du talent agricole de ceux qui les cultivent. L'attention des visiteurs s'est particulièrement arrêtée sur des poules faisanes et autres gallinacées originaires de divers climats, qui ont valu une mention encourageante à M. Guilbeault, leur possesseur. La liste des prix décernés n'a pas encore été mise au jour.

Dans une Revue de la Nouvelle-Orléans que nous apporte une feuille publiée à proximité

de cette capitale, nous remarquons les traits suivants d'une barbarie qui semblerait ne pas appartenir à notre âge de civilisation et de progrès. Partout ailleurs néanmoins les exemples n'en sont pas assez rares.

"Trois corvées ont été assignées, James McDonald et James D. Dallen, ont assailli John Crosin, tout seul, à coups de couteau."

"Que voulez-vous qu'il lit contre trois ?..." Crosin fait un affidavit contre ses trois assignations, dont un, Dallen, a été acquitté, et les deux autres ont été renvoyés devant la Cour de District.

Dimanche soir, James Callagher a rendu visite à Caroline Woods, rue Grande ; visite peu galante, je vous prie de le croire, car Callagher a menacé de tuer la faible Caroline, et il n'a pas tardé à faire suivre les paroles fatales d'une terrible exécution. Il a boxé, savaté la belle d'étrange façon ; plusieurs parties de son corps, et son visage surtout, sont des témoins dont la déposition ne saurait être révoquée en doute.

La police court après le grossier Callagher. Le ton plaisant du journaliste indique assez que de pareils passe-temps dans sa localité n'y dérogent pas à la coutume.

On lit dans le St. Louis Republican :

"Un individu, Edwin Manning, qui a sa résidence à la place Carondelet, agissant, lundi soir, sous l'influence de quelques enivrantes, entra dans l'appartement d'une famille qui y vivait l'écart, barra les portes de la chambre à l'intérieur, et tira un long couteau avec lequel il menaçait d'ôter la vie aux personnes présentes — qui étaient des femmes et des enfants. Ils appelèrent au secours, et le mari ainsi que le père de ceux qui étaient menacés, s'élançèrent dans la chambre accompagnés d'un ami. Ils parvinrent à saisir par les bras Manning qui tenait toujours à la main son couteau ; mais, dans cette lutte, l'arme fut enfoncée dans le sein du malheureux et lui fit une blessure qui paraît devoir être mortelle. Manning a survécu, mais on n'espère pas qu'il en revienne."

[Nous donnons ailleurs le récit d'un outrage commis par des ouvriers en Angleterre envers le général autrichien Haynan. Si la vérité historique s'accorde avec les traits que l'on a rapportés de lui, il ne passera jamais aux yeux de la postérité que pour un cannibale altéré de sang humain. La présence de cet homme sur le sol anglais a inspiré au William Smith's European Times du 7 septembre les lignes suivantes qui ne sont probablement qu'un reflet de cette impopularité qui s'attache au nom du général autrichien.]

"Nous sommes devenus proverbialement hospitaliers. Tout patriote exilé, de quelque coin du monde que ce puisse être, trouve un asile sur nos rivages ; et même les dominions qui ont passé leur vie à conspirer la ruine du progrès et de la liberté humaine, obtiennent de nous accueil paisible et nullement désobligeant (1). Le malheureux Louis-Philippe, après avoir perdu la couronne de France par sa folie et son égoïsme, a trouvé en Angleterre un refuge et la sépulture, à couvert de la plus légère insulte, et entouré des membres de sa famille et de ses amis. Les chefs républicains rouges, dès qu'ils eurent trop enflamé leur patrie pour qu'ils pussent y habiter plus long temps, vinrent au milieu de nous, où, de temps immémoriaux, les réfugiés de tous les points du continent ont été traités avec une indulgence et une courtoisie égales. Il est heureux qu'il en soit ainsi. Possédant nous-mêmes la liberté pratique la plus étendue, libres de penser, de parler, d'agir et d'écrire sur tous sujets religieux, politiques, et sociaux, — nous enseignons par là aux habitants des contrées moins favorisées, et particulièrement à leurs gouvernements, que la vraie liberté n'est sûrement pas incompatible avec la paix, la loi, et l'ordre. Nous dédaignons l'espionnage que fait peser sur tout voyageur le système continental des passeports. Nous critiquons librement la conduite du plus noble et du mieux qualifié dans le royaume sans avoir à craindre l'emprisonnement."

(1) En exceptons-nous Napoléon, qui avait réclamé cette hospitalité anglaise !

ment, car nous méprisons les airs de courroux du pouvoir dans une bonne cause. En un mot, nous gouvernons et nous sommes gouvernés par la seule opinion publique — ce grand levier qui fait et défait les hommes d'état et les souverains eux-mêmes.

Mais il est des choses que ne peut tolérer notre galanterie insulaire. Nous abhorrons le châtiement infligé à des femmes dont les maris et les parents ont porté les armes pour la défense des droits de leur pays natal. Nous nous sentons instinctivement défilé à l'idée d'une brutalité qui porterait atteinte à l'honneur du sexe le plus faible, et flétrirait en l'avalissant tout ce que les hommes de sentiments bien compris respectent et vénèrent. Un misérable de cette espèce s'est frayé un chemin jusqu'en Angleterre, et s'il a été outragé, humilié et maltraité dans la capitale, cet événement étonnera peu, et n'éveillera certainement aucune sympathie. Appeler homme ou soldat, un monstre tel que Haynan, c'est abuser des termes. La manière dont il a traité les nobles et courageuses femmes des hongrois, que le sort de la guerre a fait tomber entre ses mains, est une insulte à la nature humaine et un outrage à la dignité des hommes, dont chacun est justifiable de ressentir l'atteinte dans un pays libre. Le genre de punition dont ce militaire farouche a fait usage dans la circonstance dont nous voulons parler, a été d'autant plus humiliant que le soin en a été laissé à la dernière classe du peuple. Il n'y a pas jusqu'aux charretiers attachés à la brasserie de MM. Barclay et Perkins qui n'aient jugé que les atrocités qu'ils commises Haynan dans la Hongrie, lui ont été tout droit à la courtoisie sur laquelle un étranger peut ordinairement compter. L'insulte qu'ils ont fait à ce boucher autrichien qui par ses flagellations de femmes, ses pendaisons et ses mutilations d'hommes, a ravivé la noblesse des armes au niveau de la barbarie des guerres de sauvages, n'a été que l'explosion d'un puissant élan de la nature. Elle montre que le fait de la fraternité humaine sarabolée dans le sein du dernier citoyen anglais. L'action d'un porteur de charbon et des charretiers de Londres hant et pelotant un maréchal Autrichien pour ses vilenies exécutées de sang-froid, à une portée morale susceptible de tourner, même à Vienne, au profit de la sagesse. Des hommes tels que ceux-là ne donnent pas dans le sentimentalisme ; mais ils savent discerner le juste d'avec l'injuste ; et leur rude vengeance en faveur de l'humanité outragée vérifie le mot de poète : "qu'une seule violation de l'humanité établit un parentage universel entre les hommes." Nous n'avons pas honte de dire que nous nous réjouissons cordialement de cette occurrence. Le coupable s'est échappé la vie sauve, et il augmentera peut-être de la figure qu'il fait parmi des hommes libres. Un cercle d'hommes plus raffinés n'aurait pas été moins véhéments dans l'expression de son animosité."

Lettre d'un compatriote émigré à San-Francisco, Californie.

Calomé, Mines, 6 juillet 1850.

Je viens de remplir un devoir bien pénible. On m'avait chargé d'annoncer à une respectable famille de Saint-Marc le décès d'un de ses membres, F. X. Ad. Je crois vous avoir parlé de cet infortuné jeune homme. Pun de mes compatriotes voyageurs. Après être arrivé à Weaver-Creek, il a trouvé de l'emploi presque aussitôt, mais il n'a travaillé que douze jours (depuis le 12 mai). Il gagnait trois piastres par jour. Le docteur Laroque, de Saint-Jérôme, lui a donné pendant une dizaine de jours qu'il duré sa maladie, tous les soins possibles. Le médecin, appelé ailleurs, le quitta pour se rendre à dix lieues de nous, et lui laissa quelques pilules à prendre, lui défendant sévèrement de travailler pendant huit jours. Le patient était alors bien mieux et son état continua de s'améliorer pendant quatre jours, lorsque l'ennemi, le dégoût de la tente le portèrent à travailler, malgré les avis de ses amis, et les observations du docteur Desrivières qui était avec nous. Dès cette première journée de travail, le pauvre jeune homme se mouilla, et le lendemain il souffrait d'une fièvre violente. Le Dr. Desrivières lui porta ses soins,

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI, 24 SEPTEMBRE 1850.

Avec ce numéro commence le quatrième volume des Melanges Religieux qui, déjà, compte près de dix années d'existence, puisque la publication en remonte au 14 décembre 1840. L'encouragement qu'a obtenu notre feuille nous a mis en état d'ajouter au matériel de l'établissement ce qu'exigeait l'embellissement de la partie typographique. Le succès de notre travail, s'il ne réalise pas, au point de vue de notre intérêt individuel, la moindre velléité de lucre et de profit, nous procurera du moins la satisfaction de soutenir une rédaction soignée, utile et agréable autant que nos ressources et nos facilités le permettent.

Nous devons signaler à l'attention des lecteurs le Mandement de Mgr. l'Archevêque de Paris dont de longs extraits se trouvent à la 1re page. Cet important document s'adresse à tous les écrivains qui, prétendant au titre de catholiques, veulent traiter des matières ecclésiastiques, soit dans les journaux, soit dans d'autres publications. Mgr. Sibour y promulgue un décret du Concile de Paris, tenu au mois de septembre 1849, qui condamne ces écrivains qui s'efforcent, par d'abominables tentatives, d'arracher la religion du cœur des peuples, et qui ensuite fait des prescriptions

saussé, le répandit entièrement sur lui, et barbouilla de graisse toute sa belle parure, en disant qu'elle devait faire bonne chère, puisqu'elle seule était invitée, et non pas sa personne.

Enfin, Broor, tomba malade à Anvers, et y mourut au bout de deux jours. Rubens l'honora de ses larmes, fit retirer son corps du cimetière dans lequel il avait été enterré, et le fit inhumer de nouveau avec une pompe éclatante. La ville d'Anvers lui éleva un tombeau magnifique.

Extraits d'une lettre d'un voyageur de "l'Europe," à Pun de ses amis du Canada.

(Un ami du journal nous communique pour l'insertion l'extrait suivant d'une lettre à laquelle s'attache une partie de l'intérêt que nous inspire en ce moment toute appréciation motivée de la situation présente de la république française et de son président actuel. Nous avons vu la lettre autographe qui est d'un écrivain distingué dans les lettres, et dont la volonté de notre correspondant nous oblige de taire le nom.)

Paris, 5 septembre 1850.

Mon cher Monsieur, Grâce à Dieu nous n'avons pas eu à nous plaindre soit de l'eau, soit du feu, soit de l'air ; ces trois éléments se sont comportés à notre égard avec une courtoisie parfaite ; en onze jours et deux ou

trois heures, nous avons été transportés de New-York à Liverpool. Il n'a péri que 2600 cigares de la Havane ! Ce n'est pas trop pour 50 fumeurs dont 25 de race Espagnole en lutte avec les brumes du Nord..... Après une courte halte à Londres où nous n'avons pris que le temps de nous désolarder les jambes, nous avons fait une glissade jusqu'à Folkestone ; c'est là que moyennant la bagatelle d'un penny, un vieux loup-de-mer m'a fait voir par une lunette d'approche les côtes de France..... O patria, o delois, o cura patria ! Comme j'ai trouvé le paquebot petit et lent ! Deux heures de marche et par un calme encore ! n'était-ce pas à perdre patience..... La jete de Boulogne était couverte de monde, on est en pleine saison, les Parisiens abondent. Toute cette foule était venue par un Train de plaisir, et devait s'en retourner de même ; les trains de plaisir ne s'arrêtent plus aux ports et aux frontières. Les ballons rivalisent avec les locomotives. Pour 300 francs, on fait une promenade aérienne n'importe où ; c'est le vent qui conduit ; on se rafraîchit gratis dans les nuages et on descend où l'on veut avec ou sans parachute. L'administration n'assure que les aérostats. — Chaque voyageur revient à ses frais, et comme il peut, lorsqu'il revient. Le chemin de fer de Boulogne à Paris, m'a ramené avec ces touristes joyeux que je ne pouvais me lasser ni de regarder, ni d'entendre. Vraiment ! les Canadiens ont raison, nous grussions un peu ; je ne l'avais jamais remarqué avant ; mais une absence de quatre années à rendu mon oreille plus sensible aux

premiers sons qu'elle a entendus. N'importe, quand il n'y a pas d'affectation cet accent est plutôt agréable que fâcheux, pour moi du moins..... Enfin, j'ai revu mon Home, qui m'a revu aussi avec plaisir, je crois, car je lui ai rendu de l'air et de la lumière. Mes pauvres livres abandonnés comme des orphelins avaient moins souffert que je ne le croyais ; j'ai passé et repassé devant leurs lignes poudrées, ainsi que Napoléon devant la Grande Armée, saluant les uns, souriant aux autres et les traitant tous en vieux amis. Croiriez-vous qu'en plongeant dans leurs rangs, j'ai aperçu un Thevenot, 1re édition, contenant la relation de P. Marquette. J'avais aussi, sans le savoir, un naufrage de P. Crespel, un Les-carbot et un Chauplain. Jugez si tous ces livres que je n'avais pas remarqués autrefois vont devenir intéressants ; de simples soldats je les ai tous faits officiers dans mon bataillon sacré. J'espère avoir bientôt à vous entretenir des nouvelles recues : elles seront surtout de race Canadienne.

Ne me reprochez pas d'être négligent, si je laisse aujourd'hui la politique de côté ; franchement je ne suis rien de plus que les journaux ; je n'ai encore vu aucune personne bien instruite.

Le Président voyage pour sa candidature. On négocie d'un côté entre les partis monarchiques, et de l'autre entre les partis opposés, tandis que les journaux de l'Elysée tirent à boulets rouges sur tous les projets de fusion. Il est clair que si les divisions continuent à scinder les grands partis en minorités inconci-

liables, le statu quo deviendra une nécessité, et que l'on sera forcément conduit — en renouvelant le bail — à l'étendre.

Nous allons voir si la mort de Louis Philippe porte conseil. Jusqu'ici les Orléanistes, à peu d'exceptions près, se sont réservés — pour quoi ? — pour qui ? — on ne le sait ; ils ne savent pas eux-mêmes ; mais leurs prétendus habiles ont peur de passer franchement du côté d'un prince. Ils n'osent être ni monarchiques, ni républicains, et se figurent que la politique suprême est d'attendre les événements, au lieu de chercher à les diriger, en offrant aux opinions qui tendent à se rallier — la base qui leur manque. En définitive, pour tout le monde le présent est provisoire, et l'avenir incertain.....

La liste des personnes au bon souvenir desquelles nous voudrions être rappelés est trop longue pour l'espace qui me reste ; veuillez, je vous prie, suppléer à cette omission involontaire.....

Tout-à-vous.

LE BLE NOIR.

Quand vous passez, après l'orage, à côté d'un champ de blé noir, vous pouvez remarquer que la tige est penchée et à demi flétrie, comme si la flamme avait touché la plante. Les Allemands ont coutume de dire, à ce sujet, que c'est la punition de son orgueil, et voici ce qu'ils racontent. Un jour le Froment, la Marguerite, le Sau-

le, l'Hirondelle et le Blé noir se trouvaient l'un près de l'autre au moment où la tempête se formait sur la montagne. L'Hirondelle effrayée se cacha dans les branches du vieil arbre ; celui-ci, que l'âge avait rendu prudent, abassa ses feuilles ; la Marguerite se referma, et le Froment pencha de côté sa tête appesantie. Le Blé noir seul garda le front haut tandis que le tonnerre commençait à gronder dans les nuages.

— Ferme tes fleurs, incline-toi ! répétaient toutes les plantes ; l'homme, qui est plus puissant que nous, craint lui-même d'affronter l'orage, et n'ose le regarder en face.

L'homme plus puissant que nous ! s'écria le Blé noir indigné ; qui vous a dit cela ? Nul n'est au-dessus de moi sur la terre, et je vous le prouverai en regardant l'éclair.

A ces mots il leva la tête ; mais la foudre éclata, les nuages noirs amoncelés à l'horizon se fondirent en eau, et la tempête passa furieuse sur la vallée.

Quand son souffle se fut enfin apaisé, l'Hirondelle sortit du vieux Saule en secouant ses ailes, l'arbre se redressa plus vert, la Marguerite rouvrit ses feuilles, et le Froment redressa la tête ; mais le Blé noir avait été noirci par le regard de l'éclair et penchait sa tige flétrie. Cette leçon ne guérit point, ni lui ni sa race ; et depuis ce temps, toutes les fois que la tonnerre gronde, le même orgueil amène la même punition. C'est de là qu'est venu le proverbe, appliqué aux imprudents que l'expérience ne peut guérir : Il est de la famille du Blé noir.